

### Modalités d'accès

- Être titulaire d'un CAP CS HCR ou supérieur.

### Délai d'accès

Selon le calendrier scolaire national.

### Modalités d'inscription

- Déposer un dossier de candidature au CEFPPA, téléchargeable sur [cefppa.eu](http://cefppa.eu).
- La candidature sera retenue dans la limite des places disponibles.
- Une liste des entreprises habilitées sera remise aux candidats retenus après examen des dossiers.

### Durée

- Formation en alternance et en présentiel Entreprise / Centre de formation.
- 840 heures de formation réparties sur 2 ans.
- Alternance 1 semaine sur 3.
- Démarrage de la formation : septembre - octobre.

### Tarifs

- **Apprentissage** : formation financée par l'opérateur de compétences selon le référentiel national
- **Alternance hors apprentissage** : possibilité de financement par le CPF et/ou par l'opérateur de compétences.

### Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



*L'excellence par l'expérience*

### Objectifs de la formation

Acquérir les compétences professionnelles suivantes :

- Exercer des fonctions d'organisation et d'encadrement, de préparation du service et de vente.
- Gérer les approvisionnements en matériel et en produits et assurer la gestion des stocks.
- Réaliser les mises en place, répartir et organiser le travail.
- Enregistrer les réservations, assurer l'accueil, conseiller les clients, encaisser les paiements.
- Réaliser des opérations de découpage et de flambage à la table des clients.

### Contenus

- Technologie restaurant
- Sciences appliquées
- Prévention Santé Environnement
- Gestion appliquée
- Français
- Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- Arts appliqués
- Langues vivantes : Anglais ou Allemand

### Statut

La formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (ou d'un contrat de professionnalisation après 29 ans).

### Lieu de formation

CEFPPA Adrien Zeller  
4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden

### Certification

Brevet Professionnel Arts du Service et Commercialisation en restauration  
RNCP 38429 - NSF 334 - FORMACODE 42746  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse  
Date d'échéance de l'enregistrement : 31.08.2029  
Validation par blocs de compétences : non autorisé

# BREVET PROFESSIONNEL

## Arts du Service

et Commercialisation en Restauration



### ► Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du SMC de la branche.

Âge	Contrat d'apprentissage	
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
16 à 17 ans	35 %	45 %
18 à 20 ans	45 %	55 %
21 à 25 ans	55 %	70 %
26 ans et +	100 %	

### ► Débouchés

Le BP Arts du Service et Commercialisation en Restauration prépare aux métiers de : chef de rang et maître d'hôtel. Le titulaire du Brevet Professionnel peut être amené à créer, reprendre et/ou gérer une entreprise ou une unité de restauration.

La diversité des entreprises du secteur (taille, catégorie, localisation géographique) offre de nombreuses possibilités en France et à l'étranger.

### ► Poursuite de formation

La poursuite de formation se fait dans la branche correspondante service.

Plusieurs types de diplômes sont proposés par le CEFPPA : certificat de spécialisation ou BTS Management en Hôtellerie-Restauration.

### ► Méthodes pédagogiques mobilisées

Le CEFPPA privilégie le Face à Face Pédagogique (FFP), en utilisant les méthodes inductives et démonstratives. L'apprentissage par le numérique est privilégié (plateforme numérique développée en interne chamilo@cefppa, Teams...).

À noter : l'utilisation des plateformes numériques est facilitée par la mise à disposition d'ordinateurs portables.

### ► Modalités d'évaluation de la formation

Les évaluations sont de deux natures :

- des évaluations mises en place à intervalles réguliers, réalisées par les formateurs dans leurs matières respectives, avec des bulletins semestriels ;
- un examen blanc, en milieu d'année terminale, durant une semaine entière, dans les conditions de l'examen, en y appliquant les mêmes coefficients ; il s'agit d'une mise en situation réelle de l'examen avec évaluations objectives (Écrit et Oral).

Le diplôme s'obtient à l'issue d'épreuves terminales organisées par le certificateur.

### ► La formation en chiffres

2025

- 3 apprentis
- 100% de réussite à l'examen 2025

2024

- 5 apprentis
- 100% de réussite à l'examen 2024



► Complétez le dossier de candidature directement en ligne !



[www.cefppa.eu](http://www.cefppa.eu)

Tél. (+33)3 90 40 05 10

e-mail : [recrutement@cefppa.eu](mailto:recrutement@cefppa.eu)

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden

**AKTO**



Mis à jour : 01 / 2026